

Info Seniors : quels sont mes droits?

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **29 (1999)**

Heft 3

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrücke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quels sont mes droits?

En matière de succession, d'obtention d'un subside, on ne sait pas toujours comment défendre au mieux ses intérêts. Un coup de fil à Info Seniors (tél. 021/641 70 70) peut mettre fin à vos soucis.

DROIT AU SUBSIDE – «**Mon mari et moi-même recevons l'AVS ainsi qu'une petite rente d'une caisse de pension. Nous payons ensemble des primes d'assurance maladie pour un montant mensuel de Fr. 716.10, avec une franchise de Fr. 400.– chacun. Aurions-nous droit à un subside?**

M^{me} L., Nyon

Réponse: En complément à la rubrique «Assurances» de «Généralisations» N° 12 de décembre 1998, qui traite de la question des réductions de primes d'assurance maladie, sachez que l'adresse pour déposer une demande de subside est celle de votre agence communale d'assurances sociales. Quant à votre droit à en bénéficier, il dépend de votre revenu avec, le cas échéant, une prise en compte partielle de votre fortune. La ligne directe Info Seniors (tél. 021/ 641 70 70) dispose d'un programme de calcul conçu à cet effet et peut vous renseigner sur votre droit au subside ainsi que sur le montant de votre part à charge en matière de primes d'assurances obligatoires des soins.

Il convient de préciser qu'un subside n'est accordé qu'en matière d'assurance obligatoire des soins, appelée plus couramment assurance de base, et non pour les assurances complémentaires. Chaque caisse est tenue d'accorder des prestations similaires. Dès lors, nous vous suggérons d'examiner si vous disposez d'assurances facultatives inutiles ou peu utiles sur le long terme et s'il y aurait lieu de transférer votre assurance obligatoire auprès d'une insti-

tution plus avantageuse. La Fédération romande des consommatrices (FRC) dispose d'une liste comparative des primes d'assurance maladie: FRC, secrétariat romand, rue de Genève 7, 1003 Lausanne. Pour tout renseignement; FRC-Conseil, tél. 157 31 05 (Fr. 1.49 la minute).

DÉCLARATION – «**Qui peut m'aider à remplir ma déclaration d'impôts?**» *M^{me} L., Lausanne*

Réponse: Outre les fiduciaires qui proposent ce service ainsi que les Commissions d'impôts qui fournissent tous les renseignements nécessaires pour y parvenir, l'AVIVO organise, pour les personnes de condition modeste, des permanences dans de nombreuses localités du canton entre le 1^{er} février et le 31 mars 1999: AVIVO, pl. Chauderon 5, case postale 62, 1000 Lausanne 9, tél. 021/ 320 53 93. Le Service des impôts de la ville de Lausanne (pl. Chauderon 9, case postale 16, 1000 Lausanne 9, tél. 021/ 315 11 11) offre également cette prestation pour les personnes habitant la commune et propose même un service à domicile pour les personnes handicapées dans leur mobilité.

Il convient bien entendu d'avoir avec soi, outre la déclaration d'impôts à remplir, les justificatifs des revenus et de la fortune, les relevés des intérêts d'épargne, le bail à loyer, les documents liés à d'éventuelles dettes et à des frais médicaux particuliers et, si possible, la déclaration d'impôts établie en 1997.

HANDICAP – «**Je suis à la recherche de lieux de vacances, en Suisse ou ailleurs, adaptés aux personnes âgées en chaise roulante.**»

M^{me} C., Charmey

Réponse: A l'échelle nationale, il existe le guide «Hôtels accessibles en fauteuil roulant» édité par Brunner SA, Arsenalstrasse 24, 6010 Kriens, tél. 041/ 318 34 34. On y

trouve des indications très complètes sur l'accessibilité de l'hôtel ou du restaurant ainsi que le nombre de chambres adaptées et leur aménagement. Pour le canton de Vaud, Pro Infirmis Vaud a réalisé le «Guide d'accessibilité des lieux ouverts au public» (Pro Infirmis Vaud, rue Pichard 11, CP 3546, 1002 Lausanne, tél. 021/ 323 37 37).

Quant à la Société suisse des hôteliers, elle propose «Le printemps des moins jeunes», une liste des hôtels suisses pratiquant des prix forfaitaires avantageux pour les seniors, avec des services de transports locaux, des prises en charge des bagages et de restauration à la carte: Société suisse des hôteliers, Monbijoustrasse 130, case postale, 3001 Berne, tél. 031/ 370 41 11).

Pour des informations personnalisées en matière d'organisation d'un séjour en groupe dans un hôtel adapté, nous vous suggérons de contacter les représentations cantonales de Pro Senectute ou de Pro Infirmis.

Info Seniors

Tél. 021/641 70 70

De 8 h 30 à 12 heures

Neuchâtel, tél. 032/724 56 56; **La Chaux-de-Fonds**, tél. 032/911 50 00; **Fribourg**, tél. 026/347 12 40; **Bienne**, tél. 032/322 75 25; **Valais**, tél. 027/322 07 41; **Genève**, tél. 022/807 05 65; **Jura**, tél. 032/421 96 10; **Jura BE**, tél. 032/481 21 20.

Vous pouvez également écrire ou téléphoner directement à la rédaction:

«Généralisations», case postale 2633, 1002 Lausanne. Tél. 021/321 14 21.

La rédaction continuera de transmettre vos questions à Pro Senectute et les réponses les plus intéressantes seront publiées.